



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU BAS-RHIN

PRÉFECTURE
DIRECTION DES COLLECTIVITÉS LOCALES
Bureau des Elections

ÉLECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015

ARRÊTÉ PORTANT PUBLICATION DES LISTES DE CANDIDATS Second tour de scrutin

LE PRÉFET DE LA RÉGION ALSACE
PRÉFET DU BAS-RHIN

VU le Code Electoral et notamment l'article R184,

VU le décret n° 2015-939 du 30 juillet 2015 portant convocation des collèges électoraux pour procéder à l'élection des conseillers régionaux,

VU la circulaire NOR/INTA/1521844C du 7 octobre 2015 du Ministre de l'Intérieur, relative à l'organisation des élections régionales des 6 et 13 décembre 2015,

VU le décret du 15 juillet 2015 portant nomination de M. Stéphane FRATACCI, Préfet de la Région Alsace, Préfet du Bas-Rhin,

VU les déclarations de candidature déposées pour le second tour de scrutin,

SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture du Bas-Rhin,

ARRÊTE

Article 1^{ER} :

Les listes de candidats, dont les déclarations de candidatures ont été définitivement enregistrées à la préfecture du Bas-Rhin, sont arrêtées comme suit, dans l'ordre du tirage au sort effectué le 9 novembre 2015 :

1. + FORTE, + PROCHE, NOTRE RÉGION AVEC JEAN-PIERRE MASSERET
2. LISTE FRONT NATIONAL PRÉSENTÉE PAR MARINE LE PEN
3. Unissons nos énergies avec PHILIPPE RICHERT

Article 2 :

Sont annexées au présent arrêté, dans l'ordre précité, les listes indiquant le titre de la liste, l'ordre des sections départementales ainsi que les noms et prénoms du candidat désigné tête de liste et les noms et prénoms de tous les candidats composant la liste, répartis par section départementale et énumérés dans l'ordre de présentation.

Article 3 :

Cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Bas-Rhin, mis en ligne sur son site, envoyé par courriel aux maires du Bas-Rhin et transmis pour publication aux préfets des départements de la région Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine.

Article 4 :

Le Secrétaire Général de la Préfecture du Bas-Rhin et les maires, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Strasbourg, le 09 DEC. 2015 ,

LE PREFET



Stéphane PRATACCI

Elections Régionales-Corse-Territoriales des 06 et 13 Décembre 2015

Région : Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine

Région : Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine
Effectif légal du conseil régional : 169

N° Pann. : 4 + FORTE, + PROCHE, NOTRE RÉGION AVEC JEAN-PIERRE MASSERET
Conduite par M. Jean-Pierre MASSERET

Marne – 51

- 001 M. MEYER Jacques
- 002 Mme MUNSTER Linda
- 003 M. MARANDON Nicolas
- 004 Mme JOUSSIER Carole
- 005 M. TUNC Alexandre
- 006 Mme GRAIN Patricia
- 007 M. BERTHIOT Gérard
- 008 Mme LADIESSE Maryse
- 009 M. BARBY Julien
- 010 Mme MARCELOT Sonia
- 011 M. BEN AMAR Mostafa
- 012 Mme MICHEL Isabelle
- 013 M. AFARTOUT Ahmed
- 014 Mme MANIANI Imane
- 015 M. HUMBERT Antoine
- 016 Mme VERDIERE Claude
- 017 M. POIROT Thibaut
- 018 Mme DELAGE Michele
- 019 M. EL HDIY Abdelillah

Région : Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine
Effectif légal du conseil régional : 169

N° Pann. : 5 LISTE FRONT NATIONAL PRÉSENTÉ PAR MARINE LE PEN
Conduite par M. Florian PHILIPPOT

Marne - 51

- 001 M. ERRE Pascal
- 002 Mme DEMANGE Cindy
- 003 M. LAVAL Thomas
- 004 Mme GOUTHIER Emilie
- 005 M. BESSON Thierry
- 006 Mme VIGNOT Sandrine
- 007 M. PHILIPPO Baptiste
- 008 Mme VISBECQ Jacqueline
- 009 M. HAVASI Julien
- 010 Mme ERRE Edith
- 011 M. BENADASSI Florian
- 012 Mme DENIEL Elodie
- 013 M. BRASSEUR Johnny
- 014 Mme GOUTHIER Mylène
- 015 M. MONTET Ludwig
- 016 Mme LARRÈRE Michèle
- 017 M. LEFEVRE Jean-Luc
- 018 Mme PICARD Régine
- 019 M. PICOT Jean-Louis

Marne - 51

- 001 M. ALBERTINI Xavier
- 002 Mme PAILLARD Rachel
- 003 M. LEROY Franck
- 004 Mme LIZOLA Martine
- 005 M. NOTAT Jean
- 006 Mme MARCHET Véronique
- 007 M. VALENTIN Patrice
- 008 Mme BEAUVAIS Valérie
- 009 M. CHEVALIER Cédric
- 010 Mme PESTRE Isabelle
- 011 M. DUCHENE Thibaut
- 012 Mme BONNE Karine
- 013 M. LAMAILLE Eric
- 014 Mme SALVAT Méline
- 015 M. LEGLANTIER Vincent
- 016 Mme DENIS Véronique
- 017 M. VERDEBOUT Eric
- 018 Mme DJEMAI Fatima
- 019 M. BEAUPUY Jean-Marie